

# Rénovation d'un bâtiment à l'école primaire publique d'AMBOHIMANGA à Madagascar – 2017 -

Région du Vakinankaratra - Hautes Terres

Avec Partage sans frontières



Un directeur d'école nous avait alertés depuis deux ans sur la nécessité d'effectuer des travaux sur un bâtiment d'une école primaire publique de brousse dans un secteur très difficilement accessible, au-delà d'une colline où se situe l'école où il enseigne. C'est avec lui (Mr. Parfait) que nous avons pu nous rendre en 2016 sur les lieux, à Ambohimanga (la grande colline, ou « colline sacrée »). Effectivement le secteur est situé en hauteur et aucune route ou piste ne permet d'y accéder. C'est donc par un trajet d'1 heure 30 à pied, que nous pouvons nous rendre, après avoir traversé de petites rizières et quelques champs en espalier, à Ambohimanga. L'école se situe au dessus du village et compte deux bâtiments. Tous les deux sont en mauvais état et un, en particulier n'a plus de toiture ! Un cyclone récent a tout emporté et les dégâts sont importants. Avec une entreprise campagnarde de maçonnerie nous évaluons les travaux et organisons une réunion, sur place, afin que les parents d'élèves s'investissent sur le projet de réhabilitation. La population apportera sable et gravier et transportera tous les matériaux sur le trajet route/village ce qui est conséquent en terme d'investissement humain. Il est donc décidé fin 2016 que les travaux se réaliseront sur 2017(gros œuvre) et début 2018 (finitions).



A notre arrivée, nous découvrons un bâtiment (Sud) en très mauvais état et inoccupé par les élèves. Ces derniers suivent les cours en deux sections (deux fois 3 h.30) ce qui implique un nombre d'heures réduit de 50% pour ces enfants. En effet, le bâtiment Ouest (que nous allons aussi rénover) ne peut accueillir les 120 élèves à la fois.



Ici, pas de distraction, si ce n'est de se retrouver autour de l'école...



**Le bâtiment est sécurisé. Les matériaux anciens sont récupérés par les parents d'élèves et les abords nettoyés.**



**Les 7 enseignants et les autorités villageoises. Réunion avec les parents d'élèves.**



**Les parents d'élèves et les villageois transportent en charrettes à zébus ou à dos tous les matériaux (1 h.30 de piste à pied).**



La charpente est totalement remaniée et fixée par des accroches acier afin d'éviter d'être emportée par les vents violents. Les matériaux continuent d'être livrés en bordure de piste. Il reste 1 h.30 d'acheminement jusqu'à l'école.



Les premières tôles sont posées et les enduits intérieurs sont repris, même au dessus des faux plafonds afin d'étanchéité.



La nouvelle toiture est posée.

Au vu des problèmes sur les bâtiments, liés aux phénomènes climatiques exceptionnels, nous avons opté pour un système d'accroche complémentaire de la toiture. Sur chaque pignon sont construits des « acrotères » qui recouvrent (en béton) et protègent pignon et couverture tôles. Ainsi le vent ne peut pas soulever les tôles par les extrémités. Quant aux deux façades, les tôles arrivent en bordures extérieures, mais sont protégées par-dessous par des sortes de faux plafonds bois qui servent d'anti vent.



A l'intérieur : réalisation du faux plafond en voliges bois.

L'intérieur de l'école a été achevé, mais les finitions (huisseries, peinture) n'ont pas pu être entreprises au vu de la saison des pluies et des orages exceptionnels qui se sont abattus en fin d'année 2017 sur le secteur d'Ambohimanga. Des cultures ont été dévastées par un cyclone (AVA) en janvier 2018 et certaines maisons ont subies de gros dégâts.

**L'école à d'ailleurs servi de refuge durant quelques jours à des familles avec enfants.**

Des cantines d'urgence alimentaire ont été organisées par l'association les enfants de Madagascar, et sur le secteur (5 écoles) 11.000 repas ont été préparés, 6 tonnes de riz achetées et de nombreuses semences distribuées afin de replanter au plus vite. La prochaine récolte est prévue pour mi avril/fin avril 2018.

**Les travaux de finition seront réalisés en AVRIL 2018 – Budget global : 2.500 euros.**

*Les matériaux et main d'œuvre ou transports par l'association des parents d'élèves et celle des villageois représentent 20% complémentaires.*

